

QUI SOMMES-NOUS ?

L'Association des Jeunes pour la Promotion de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme (AJPCAT-TENOMA) est une association « loi 1901 » créée et présidée par Touré T. TESSINGOU journaliste à la radio communautaire NANTO FM de Natitingou. Elle est régulièrement enregistrée au Ministère de l'Intérieur sous le N°2009N°6/056-P-SG-STCCD-DCDI- ASSOC du 15 Septembre 2009 et publiée au Journal Officiel N°08 du 15 Avril 2010 à la page 420, numéro d'agrément au ministère de la culture, du tourisme de l'artisanat: N°032/SRP/DPAC/MCAAT du 24 Juin 2014.

Le siège social est à Natitingou au quartier Yokossi.

Cel : + 229 96 52 03 90

+ 229 96 93 84 26

BP : 74 Rep Bénin Natitingou **E-mail** : tessingou.david@gmail.com

Site internet: ajpcat.5web5.com.

L'objet social de l'association est de contribuer à moyen et à long termes, au développement économique et social de l'une des zones les plus déshéritées du Bénin et de ses populations mais qui possède un important potentiel culturel, artistique et touristique, grâce aux revenus que la promotion et le développement de la culture, de l'artisanat, ainsi que du tourisme lui apporteront. Il permettra aussi de résorber, un tant soi peu, les lancinants problèmes de déscolarisation des jeunes, de formation des jeunes, de chômage des jeunes, d'exode rural, de manque d'activités économiques des femmes, de déperdition du patrimoine historique et culturel, pour ne citer que ceux-là.

NOTRE VISION

Contribuer à la recherche, la sauvegarde et la promotion du patrimoine culturel du Bénin en générale et des départements de l'Atacora et de la Donga en particulier. La philosophie de l'association est d'éviter que les danses et musiques traditionnelles, les pratiques artistiques et culturelles de ces deux départements ne viennent à disparaître. Il faut par conséquent, les transmettre aux générations montantes.

DOMAINES D'INTERVENTION

Conformément aux objectifs inscrits dans ses Statuts et Règlement Intérieur, l'Association des Jeunes pour la Promotions de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme (AJPCAT-TENOMA), intervient dans les domaines suivants :

- Les arts de scène ;
- Les arts plastiques ;
- Le cinéma et l'audiovisuel ;
- Le patrimoine culturel ;
- Promotion du genre ;
- La défense du droit de l'enfant ;
- La protection et la défense de l'environnement.

Une démarche pédagogique régulière (ateliers, cours, stage, animations interactives) ou ponctuelle (ateliers de pratique artistique).

ZONE D'INTERVENTION

L'AJPCAT-TENOMA intervient en général sur l'ensemble du territoire béninois et en particulier dans les départements de l'Atacora et de la Donga.

STRUCTURES ET FONCTIONNEMENT

1. STRUCTURES

L'Association est structurée autour de trois organes essentiels :

1. L'Assemblée Générale,
2. le Bureau Directeur,
3. et la Direction Exécutive.

2. FONCTIONNEMENT

L'Assemblée Générale : L'Assemblée Générale est l'instance suprême de délibération et de décision. Elle est composée de tous les membres de l'AJPCAT-TENOMA en règle à l'égard de l'Association.

L'Assemblée Générale a pour attribution de :

- Définir les orientations fondamentales de l'Association ;
- Examiner le bilan des activités du Bureau Directeur ;
- Examiner et approuver les comptes de fin d'exercice et donner quitus au Bureau Directeur ;
- Définir les tâches à accomplir par le Bureau Directeur ;
- Contrôler la gestion des fonds et de l'ensemble du patrimoine de l'Association ;
- Définir le programme d'activités annuel de l'Association sur la proposition du Bureau Directeur ;
- Elire les membres du Bureau Directeur ;
- Approuver le rapport moral présenté par le Bureau Directeur ;
- Délibérer sur l'admission de nouveaux membres ;
- Arrêter l'ordre du jour de ses sessions sur proposition du Bureau Directeur ;
- Délibérer sur les subventions, dons et legs ;
- Délibérer sur les contrats de coopération, de partenariat, d'assistance, de prêt etc ;
- Statuer sur la suspension, la déchéance des membres du Bureau Directeur et sur leur remplacement ;
- Décider en session extraordinaire de dissolution de l'Association ;
- Délibérer sur toute question inscrite à son ordre du jour.

Le Bureau Directeur :

Le Bureau Directeur est l'organe d'exécution des décisions de l'Assemblée Générale. Il anime les travaux individuels et collectifs des membres de l'association, favorise les échanges d'informations sur les activités de l'Association, exécute le programme d'activités et le budget, dirige l'association. Le bureau

Directeur:

- Harmonise les points de vue sur les problèmes qui se posent aux groupes membre de l'association et veille, entre deux sessions de l'Assemblée Générale à la cohésion au sein de l'association ;
- Se charge de la promotion de l'association, recherche et signe les conventions de coopération, de partenariat, etc ;
- Veille au suivi des objectifs et recommandations de l'Assemblée Générale ;
- Examine juge les contentieux, autorise les dépenses et les activités non prévues au budget et dans le programme d'activités ;
- Décide des questions à soumettre à l'Assemblée Générale.

Les membres du Bureau Directeur sont élus par l'Assemblée Générale. Le Bureau Directeur se compose de :

- 1 Président ;
- 1 Vice-président ;

1 Secrétaire Général ;
1 Trésorier Général ;
1 Trésorier Général Adjoint ;
1 Commissaire aux comptes ;
1 Responsable à l'Organisation.

Pour permettre le bon fonctionnement de la structure, des organes décentralisés ont été créés sur décision de l'Assemblée Générale. Ils se présentent comme suit :

La Direction Exécutive :

Elle est composée comme suit:

1 Directeur Exécutif,
1 Secrétaire comptable,
1 Coordonnateur
1 Responsable chargé de l'organisation des affaires culturelles ;
1 Responsable chargé de l'organisation des affaires artistiques ;
1 Responsable chargé de l'organisation des affaires touristiques ;
et des agents de terrain (volontaires).

ACTIONS DEJA MENEES

- L'AJPCAT-TENOMA a monté et piloté en 2004 le sous projet de lutte contre les IST/VIH-SIDA dans l'arrondissement de Tchoumi-tchoumi. Commune de Natitingou. Sous financement du programme plurisectoriel de lutte contre le Sida.
- L'AJPCAT-TENOMA a participé à l'organisation de la fête nationale de l'indépendance du Bénin dans les départements de l'Atacora et de la Donga aux côtés des communes de Natitingou, Toucountouna et Tanguiéta en 2006, 2007, 2008, 2009, 2010 et 2014.
- Participation de l'AJPCAT-TENOMA aux côtés de la Direction Départementale du Tourisme et de la Culture à l'organisation de la journée mondiale de la musique dans la commune Natitingou (département de l'Atacora) en 2008.
- L'AJPCAT-TENOMA a réalisé dans la commune de Toucountouna (département de l'Atacora) le film documentaire sur le conte de l'Atacora en 2009 sous propre financement.
- L'AJPCAT-TENOMA a réalisé en 2009 le tout premier CD audio de la musique traditionnelle Waa avec l'EAC-TENOMA de Natitingou. Sous fond propre.
- L'AJPCAT-TENOMA a participé en 2008, 2009, 2010 et 2011 à l'organisation des semaines culturelles allemande au Bénin dans les départements de l'Atacora et de la Donga. Avec le financement de : la coordination nationale du PADEAR-GIZ-KFW, la coordination régionale du ProCGRN et du PrODOSC Atacora/Donga.
- L'AJPCAT-TENOMA a fait don de matériel de danse traditionnel à l'EAC-TETOMA de KANTABORIFA (commune de Natitingou) en 2009. Sous fond propre.
- L'AJPCAT-TENOMA a organisé en collaboration avec FCN les cours d'adulte en français à l'intention des apprentis coiffeuses de la commune de Natitingou en 2009.
- L'AJPCAT-TENOMA a organisé en 2010 les TROPHEE KABA à Natitingou en collaboration les associations culturelles: TIBAABA et la FT.
-

- L'AJPCAT-TENOMA a réalisé 03 (trois) courts métrage pour sensibiliser la population du Bénin sur : la prévention et le traitement de la diarrhée, les méthodes modernes de la planification familiale et les avantages pour la famille et dialogue parents/enfants dans le domaine de reproduction des adolescents et des jeunes en langue nationale waama. Financée par l'ABMS/PSI en 2013.
- Participé aux côtés de la Fondation TEIGA et de la CIPEL à la création d'un nouveau circuit touristique dans la commune de Natitingou.
- Conformément à ses objectifs, l'AJPCAT-TENOMA a créé une compagnie départementale de théâtre dénommée : COMPAGNIE DE THEATRE TENOMA.
- Participé avec succès au concours de théâtre sur la lutte contre le SIDA organisé par ABMS/PSI le 1er décembre 2012 à Natitingou.
- Participé avec succès aux concours de théâtre pour la lutte contre le paludisme organisés par Plan Bénin/Palu Alafia et la mairie de Natitingou successivement en 2010 et 2011.
- Participation avec succès au concours de théâtre sur la rivière FOUROUGNINKERE de Natitingou. Organisé par l'ONG IDEE/Bénin avec le financement du Partenariat National de l'Eau (PNE).
- Participé en 2012 à l'élection des membres du conseil d'administration du Fond d'Aide à la Culture.
- Participé en 2014 à l'élection du représentant des artistes au conseil économique et social.
- Organisation en partenariat avec l'ONG internationale : Planète Urgence un atelier de formation sur la gestion d'un projet culturel à l'intention de 12 artistes comédiens de l'Atacora/Donga en janvier 2016.
- Organiser le Festival des Arts et Culture de l'Atacora à Natitingou en 2014 à Tanguiéta avec le financement du Ministère du Tourisme et de la Culture à travers le Fond d'Aide à la Culture (FAC).
- Organisation du concours de musiques et de danses traditionnelles de l'Atacora/Donga pour la sensibilisation à la consommation de l'eau potable, l'utilisation des latrines familiale et du lavage des mains à l'eau et au savon avec l'appui financier de l'Ambassade de la République Fédérale de l'Allemagne, ProDOSC, ProCGRN et le PEP (PADEAR-GIZ-KFW-UE) à l'occasion des JC allemande au Bénin : édition de 2014.
- Réalisation et commercialisation de 04 films dont un long métrage de 51 minutes et 03 courts métrages en 2014.
- Participation à l'organisation du centenaire de la résistance KABA face à la colonisation française dans le département de l'Atacora en Avril 2017.
- Organisation d'un atelier de formation de 12 comédiens de l'Atacora et la Donga sur la mise en scène avec le financement de l'ONG Planète Urgence et France TV en Juin 2017.
- Mise en œuvre du projet sur le changement climatique intitulé : « les artistes comédiens de Natitingou à l'assaut du changement climatique » d'octobre à décembre 2017 avec la participation financière et technique du PACC et d'ASA basé en Allemagne.

- Organiser le projet de lutte pour la défense de l'environnement et la promotion du genre. Avec le financement la coopération Belge de développement Enabel A/D en 2018
- Participé aux cotés de la DDCTS pour la détection des talents artistiques dans l'Atacora.
- Actuellement, l'association est sollicitée pour mettre en place la fédération départementale des artistes.

ACTION A MENER DANS LES PROCHAINS JOURS

- Poursuivre les recherches aux côtés de la Fondation TEIGA sur KABA et la résistance des peuples de l'Atacora et de la Donga à la colonisation française pour mettre en place des circuits touristiques sur les traces de la résistance.
- Finaliser la réalisation du film documentaire sur la cérémonie de circoncision en pays waao.
- Finaliser la réalisation du CD audio du groupe AMY de Yokossi.
- Mettre en scène la pièce de théâtre : KABA LE HEROS NATIONAL.
- Créer à Natitingou un espace culturel au profit des populations de l'Atacora et de la Donga.
- Créer le ballet départemental A/D.
- Organiser une tournée de spectacle faite de théâtre, musique moderne en live et fanfare et de sensibilisation sur la défense et la protection de l'environnement dans les 09 communes de l'Atacora.
- Réaliser une série de 12 courts métrages intitulés : « l'heure est grave » et la création d'une plateforme pour sensibiliser sur la sauvegarde de la graine naturelle qui est menacée de disparaître au profit de la semence OGM avec le soutien technique et financier de Planète urgence et France TV.
- Créer une maison de production audio visuelle à Natitingou.
- Acquérir un matériel roulant 04 roues et 02 pour la structure.
- Acquérir du nouveau matériel informatique pour la structure.
- Organiser en novembre 2021 à Natitingou un atelier de formation de 12 acteurs culturels de Natitingou sur l'utilisation de l'outil informatique et de l'internet.
- Créer en 2021 une caisse de développement artistique et culturelle au profit des artistes et acteurs culturels de l'Atacora.
- Organiser une vaste campagne de sensibilisation sur les maladies non transmissibles et sur le covid 19.
- Créer à Natitingou le musée des peuples sombas.

NOS PARTENAIRES :

Ministère du Tourisme et de la Culture ; Ministère de la Santé ; Ministère de la Jeunesse des Sports et des Loisirs ; Planète Urgence; Fondation TEIGA ; ABMS/PSI ; Plan Bénin ; Ambassade de la république fédérale de l'Allemagne ; PADEAR-GIZ-KFW-UE; ProCGRN ; ProDOS/AD ; Préfecture de

Natitingou ; le journal en ligne : COURRIER DES AFRIQUES (www.courrierdesafriques.net); la radio communautaire Nanto FM ; France TV, agence de communication 5web5.com et Enabel/AD.

NOUS CONTACTER AUX :

Cel : +229 96 52 03 90/ +229 96 93 84 26 **BP** : 74 Rep Bénin Natitingou **E-mail** : tessingou.david@gmail.com, **site internet** : ajpcat.5web5.com